

Réunion : **Réunion ordinaire publique de la Ville de Belle-Baie**

**PROCÈS-VERBAL - ADOPTÉ**

Date : **20/02/2024**

Heure : **18 h 30**

Présence :

**Présents / présentes :**

**D. Guitard, maire**  
**J.-G. Grant, maire suppléant**  
**R. Arseneau, conseiller**  
**A. Bard-Lavigne, conseillère**  
**O. Dilhac, conseiller**  
**C. Doucet, conseiller**  
**G. Frenette, conseiller**  
**M. Larivière, conseillère**  
**A. Noël, conseillère**  
**J. Olivier, conseiller**

**W. St-Laurent, greffière municipale**  
**D. Boudreau, greffière adjointe**  
**M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corporatives**  
**M.-A. Godin, directeur des services aux citoyens**  
**B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique**  
**R. Doucet, trésorier**  
**D. Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjointe**

---

**1. APPEL À L'ORDRE**

Le maire a déclaré la séance ouverte à 18 h 30.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

La greffière municipale confirme le quorum.

### **3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

### **4. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par : **R. Arseneau, conseiller**

Appuyé par : **C. Doucet, conseiller**

Que l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

Vote :

Motion adoptée

### **5. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC**

#### **5.1. Présentation - Jean Louis Frenette - SNB**

Trois représentants de Service Nouveau-Brunswick font une présentation au groupe concernant les services d'évaluation foncière.

Monsieur Eric Roy débute en expliquant le processus d'évaluation et révisé leur mandat.

Monsieur Jean-Louis Frenette fait le point sur le système d'évaluation dans la province.

Monsieur Marc-André Roy termine la présentation en expliquant les méthodes d'évaluation, dans la province.

#### **5.2. Présentation - Parc inclusif de l'école communautaire Carrefour Étudiant - Par Manon Landry**

Madame Manon Landry et Madame Katia Després font une présentation du projet inclusif à l'école communautaire Carrefour Étudiant.

Elles font un survol des équipements présents dans le parc et du nouvel aménagement proposé pour le parc inclusif.

Elles font le point sur la campagne de financement et terminent en mentionnant qu'il manque 65 000 \$ pour atteindre l'objectif fixé pour ce projet.

## **6. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **6.1. Séance ordinaire publique tenue le 16 janvier 2024**

Proposé Par : **M. Larivière, conseillère**

Appuyé Par : **G. Frenette, conseiller**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 16 janvier 2024 soit approuvé comme distribué.

Vote :

Motion adoptée

### **6.2. Séance extraordinaire publique tenue le 23 janvier 2024**

Proposé Par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Appuyé Par : **C. Doucet, conseiller**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire publique tenue le 23 janvier 2024 soit approuvé comme distribué.

Vote :

Motion adoptée

## **7. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Aucune affaire découlant des procès-verbaux.

## **8. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL ET DIRECTION GÉNÉRALE**

### **8.1. Conseiller G. Frenette**

Le conseiller Frenette fait le point sur la rencontre du comité jeunesse. Il informe le groupe que la Société Culturel fera la majorité de leur spectacle à la salle Denis Richard, secteur Petit-Rocher et mentionne également que les activités du 15 août 2024 aura lieu à la scène Danny Boudreau.

### **8.2. Conseillère M. Larivière**

La conseillère Larivière fait un suivi sur les rencontres du comité des Dons et subventions et sur le comité des Bassins-versants.

### **8.3. Conseillère A. Noël**

La conseillère Noël fait un survol des activités du conseil jeunesse et fait une mise à jour du dossier Image de marque.

### **8.4. Conseiller J. Olivier**

Le conseiller Olivier fait le point sur les échanges entre lui et les représentants du comité Amis des parcs, secteur Robertville.

Il mentionne également que le sondage pour le plan maître en loisir a pris fin le 31 janvier et que l'ébauche de la lettre de bienvenue pour les nouveaux arrivants devrait être terminée vers la fin de février.

### **8.5. Rapport de l'équipe administrative**

Le directeur des services aux citoyens fait une mise à jour du département des Travaux publics.

### **8.6. Rapport du maire**

Le maire énumère la liste des événements et des rencontres qu'il a assisté depuis son dernier rapport, du mois de janvier.

## **9. CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE**

Le maire demande aux membres du conseil s'ils ont des questions concernant le rapport de correspondance envoyé par courriel par la greffière, le 15 février.

## 10. RÉOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

### **10.1. Résolution du conseil demandant l'avis du CCRU en vertu du paragraphe 110 de la Loi sur l'urbanisme, pour la propriété située au 164, rue Kent Lodge, Secteur Beresford**

Proposé par : **A. Noël, conseillère**

Appuyé par : **C. Doucet, conseiller**

ENTENDU QU'une demande pour modifier le plan municipal et l'arrêté de zonage pour la propriété située au 164, rue Kent Lodge, Beresford, ayant le numéro cadastral 20888194 fut soumis au service d'urbanisme, et

ENTENDU QUE le conseil municipal demande au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la Commission de services régionaux Chaleur (CCRU) son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté de zonage en ce qui concerne le projet suivant :

*Modifier l'arrêté de zonage pour le lot susmentionné afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de quatre unités de logement.*

Il EST RÉSOLU QU'en vertu du paragraphe 110(1) de la *Loi sur l'urbanisme* les membres du conseil demandent au comité CCRU de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de communiquer leur avis par écrit dans les 30 jours suivant cette demande.

Vote :

Motion adoptée

### **10.2. Résolution du conseil demandant l'avis du CCRU en vertu du paragraphe 110 de la Loi sur l'urbanisme, pour la propriété identifiée sur le plan de lotissement comme Arseneault-Boudreau / Place Riviera Inc. (2021), lot 2024-1 - Secteur Beresford**

Proposé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Appuyé par : **G. Frenette, conseiller**

ENTENDU QU'une demande pour modifier le plan municipal et l'arrêté de zonage pour la propriété identifiée comme lot 2024-1 – Secteur Beresford, et

ENTENDU QUE le conseil municipal demande au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la Commission de services régionaux Chaleur (CCRU) son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté de zonage en ce qui concerne le projet suivant :

*Permettre la construction de résidences en rangée et de chalets dans un plan d'aménagement et de développement intégré.*

Il EST RÉSOLU QU'en vertu du paragraphe 110(1) de la *Loi sur l'urbanisme* les membres du conseil demandent au comité CCRU de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de communiquer leur avis par écrit dans les 30 jours suivant cette demande.

Vote :

Motion adoptée

**10.3. Résolution du conseil demandant l'avis du CCRU en vertu du paragraphe 110 de la Loi sur l'urbanisme, pour modification au plan municipal et arrêté de zonage de Beresford et aux plans ruraux de Pointe-Verte, Nigadoo et Petit-Rocher**

Proposé par : **J.-G. Grant, maire suppléant**

Appuyé par : **O. Dilhac, conseiller**

ENTENDU QUE le conseil municipal demande au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la Commission de services régionaux Chaleur (CCRU) son avis écrit sur les projets d'arrêtés modifiant le plan municipal et l'arrêté de zonage de Beresford, en plus des plans ruraux de Pointe-Verte, Nigadoo et Petit-Rocher en ce qui concerne le projet suivant :

*Uniformiser les normes pour les bâtiments accessoires sur le territoire de la Ville de Belle-Baie et encadrer l'installation de conteneurs sur le site où se situe le Sportek.*

Il EST RÉSOLU QU'en vertu du paragraphe 110(1) de la *Loi sur l'urbanisme* les membres du conseil demandent au comité CCRU de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de communiquer leur avis par écrit dans les 30 jours suivant cette demande.

Vote :

Motion adoptée

#### 10.4. Distribution de subventions et de dons discrétionnaires pour la Municipalité de Belle-Baie - 2023

Proposé Par : **R. Arseneau, conseiller**

Appuyé Par : **G. Frenette, conseiller**

Que les subventions et dons discrétionnaires soient approuvés comme indiqué ci-dessous :

##### **Culture :**

Blues de la Baie	3 000,00 \$
Festival des Rameurs	3 000,00 \$

##### **Sport :**

Sportek Curling Beresford	7 500,00 \$
10 km chaleur	3 500,00 \$

##### **Éducation :**

Carrefour Étudiant	2 000,00 \$
Projet ESN (école réimaginée)	2 900,00 \$
Seistema	5 000,00 \$

##### **Régional :**

Aéroport de Bathurst	30 000,00 \$
----------------------	--------------

##### **Discrétionnaire :**

4 Chevalier	500,00 \$
Banque Alimentaire Coup d'Pouce Ltée	1 000,00 \$
Fondation Hôpital Chaleur	1 000,00 \$
La Villa Sormany Inc.	1 000,00 \$
Royal Canadian Legion	500,00 \$

Et que la Banque Alimentaire Coup d'Pouce soit éligible, à obtenir une subvention pour l'achat d'un congélateur style « walk in » à un montant ne pas dépassant 7 900 \$.

Qu'il est résolu que les membres du conseil acceptent la liste de subventions et dons comme présentée.

Vote :

Motion adoptée

**10.5. Plan 2023 de dépenses en immobilisation pour l'entente administrative (FDCC)**

Proposé Par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Appuyé Par : **C. Doucet, conseiller**

Que le document intitulé Plan quinquennal de dépenses en immobilisation pour l'entente administrative FTE (FDCC) de la municipalité de Belle-Baie 2023 soit adopté tel que présenté.

Vote :

Motion adoptée

**10.6. Résolution du conseil municipal de Belle-Baie concernant une portion de la rue Boudreau - Secteur Nigadoo**

Proposé par : **O. Dilhac, conseiller**

Appuyé par : **A. Noël, conseillère**

Attendu que le 10 février 2022, les membres du conseil de l'ancien Village de Nigadoo adoptent l'arrêté no. 1-60-2022 – Arrêté autorisant le Village de Nigadoo à barrer et fermer une portion de la rue des Boudreau, et

Attendu que le plan de lotissement doit être soumis pour enregistrement.

Il est donc résolu que les membres du conseil de la Municipalité de Belle-Baie consentent que les représentants de la Commission de services régionaux Chaleur effectuent les démarches nécessaires dans ce dossier.

Vote :

Motion adoptée



### **11. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle n'est discutée.

### **12. SUIVI DES DOSSIERS**

Aucun suivi de dossier.

### **13. AJOURNEMENT**

La séance fut levée à 21 h 01.

---

**X**

---

Daniel Guitard  
Maire

---

**X**

---

Wanda St-Laurent  
Greffière municipale